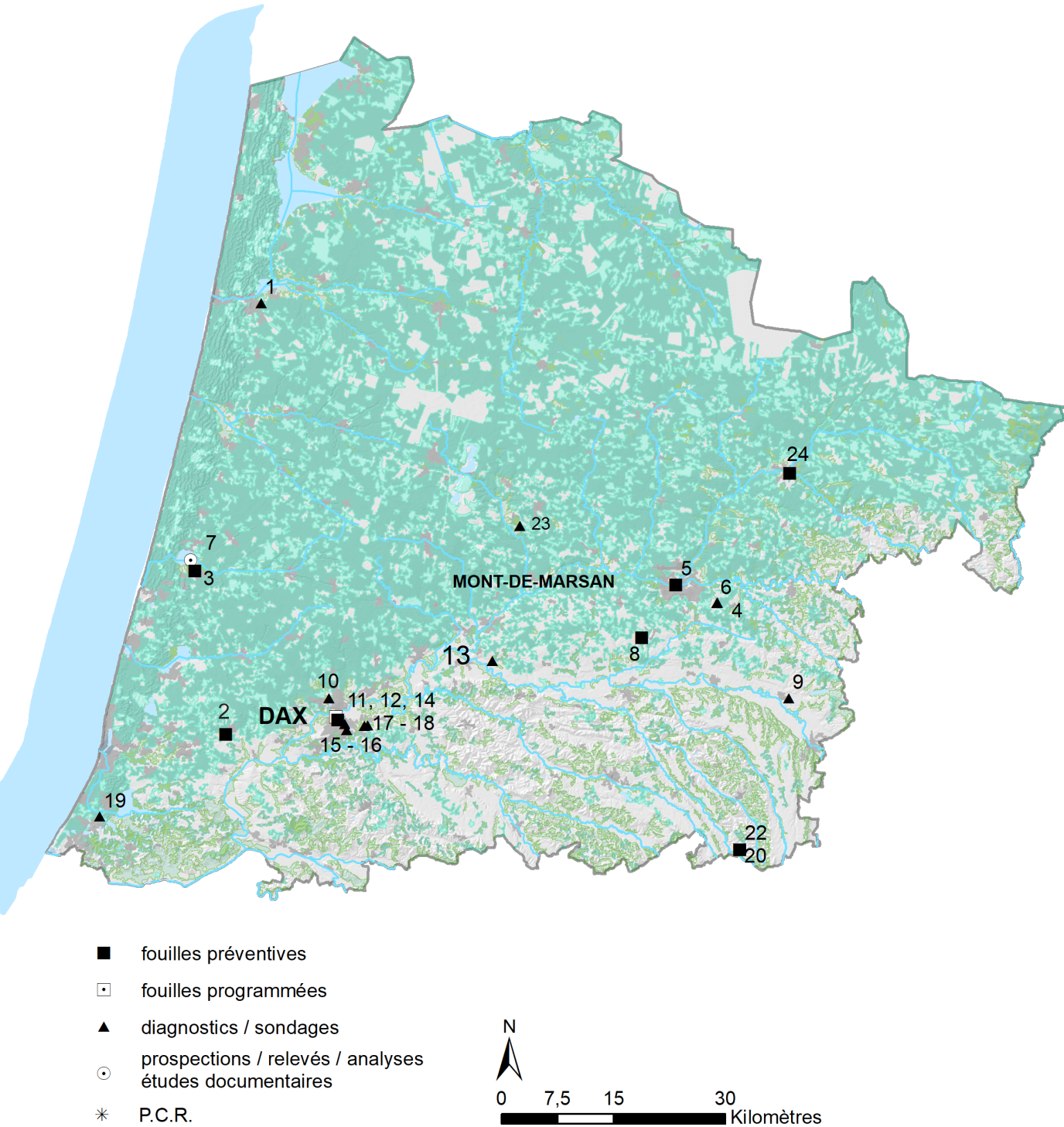


NOUVELLE-AQUITAINE
LANDES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2018



Code						N°	P.
027566	CAZERES-SUR-L'ADOUR	Route des Paloumayres	Folgado Lopez Milagros	INRAP	OPD	9	
027445	DAX	Berges de l'Adour	Calmettes Philippe	INRAP	FPr	12	
027371	DAX	Place Roger Ducos	Etrich Christine	INRAP	OPD	11	
027488	DAX	Rue de l'Evêché	Perrot Xavier	HADES	FP	14	
027525	DAX	7 rue Léon Gischia	Cavalin Florence	INRAP	OPD	15	
027546	DAX	7 route du Plan	Cavalin Florence	INRAP	OPD	16	
027472	GOUTS	Couyaou	Sandoz Gérard	INRAP	OPD	13	
027530	HAUT-MAUCO	Technopole Agrolandes	Chopin Jean-François	INRAP	FP	8	
027442	LEON	Lac de Léon	Bonnin Grégory	SUP	PRD	7	
-	LEON	Plage/Lac de Léon	Gestreau Raphaël	MCC	FP	3	
027469	MAZEROLLES	Lotissement Clos du Mas	Duphil Vincent	INRAP	OPD	6	
027470	MAZEROLLES	Lotissement Clos du Mas II	Duphil Vincent	INRAP	OPD	4	
027544	MIMIZAN	Bestave	Cavalin Florence	INRAP	OPD	1	
027374	MONT-DE-MARSAN	4 rue Armand Dulamon	Cousteaux Julien	EP	FP	5	
027487 027486	NARROSSE	Rue des Primevères lot 4	Ducournau Bertrand	INRAP	OPD	17-18	
027565	ONDRES	ZAC de Labranère	Pons-Métois Anne	INRAP	OPD	19	
027343	OUSSE-SUZAN	Reconstruction mairie	Ducournau Bertrand	INRAP	OPD	23	
027291	PIMBO	Ancien presbytère	Jolly Virginie	EP	FP	20-22	
027423	ROQUEFORT	Le Bourg	Gary Magalie	EP	FP	24	
027396	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	Bellocq	Elizagoyen Vanessa	INRAP	FP	2	
027569	SAINT-PAUL-LES-DAX	Poustagnac	Cavalin Florence	INRAP	OPD	10	

NOUVELLE-AQUITAINE LANDES	BILAN SCIENTIFIQUE			
Travaux et recherches archéologiques de terrain	2	0	1	8

CAZERES-SUR-L'ADOUR 40 Route des Paloumayres

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Elle fait suite à une prescription émanant de la direction régionale des affaires culturelles et concerne le projet, porté par la mairie, d'aménagement d'un lotissement prévu à la construction de maisons d'habitation individuelles. Le projet, se situe au sein d'un territoire qui semble favorable à la préservation de vestiges archéologiques par sa localisation géographique, entre le ruisseau du Gioulé, au nord, et l'Adour, au sud, par les conditions géologiques : formations limoneuses issues d'anciens remaniements alluviaux et de dépôts éoliens et par le contexte archéologique environnant, relatif aux découvertes réalisées sur la A65 et sur le tracé du gazoduc Lussagnet-Coudures.

L'indice le plus significatif découvert au cours de ce diagnostic correspond à un épandage qui, formant partie de la couche sous les labours, se distribue de façon aléatoire sur l'ensemble de l'emprise. Il est constitué par quelques galets altérés, des rares éléments en TCA et des tessons (peu nombreux) de céramique qui ont pu être attribués à la période antique (Ier–IIe siècles ap. J.-C.). Ils laissent entendre un bruit de fond qui concernerait une occupation, démantelée, de période antique à fonction indéterminée qui devait se situer dans un secteur relativement proche.

DAX Berges de l'Adour

L'opération archéologique programmée qui s'est déroulée en cinq jours porte toujours sur deux emprises distinctes, localisées dans le chenal de l'Adour, l'une en contexte partiellement immergé, l'autre totalement immergé nécessitant le recours à la plongée.

Cette découverte pourrait être mise en relation avec les indices de site repérés lors des diagnostics réalisés dans le cadre du projet autoroutier Langon-Pau à « La Gioule », « Peyran » et « Le Vigneau » (Defaye 2008 et 2009) à moins de 3 km au nord-est et sud-est, respectivement. En effet, des structures à galets accompagnées d'un riche corpus de céramique daté du Ier–IIe siècles. ap. J.-C. sans aucune trace de rubéfaction, ni de charbons, ni de structures-foyer, avaient été découvertes et interprétées comme correspondant à un habitat rural, très modeste, à caractère domestique où les aménagements correspondraient à un établissement bâti en matériaux périssables (terre et bois).

Pour ce qui concerne les fossés repérés, ils semblent correspondre à un réseau de drainage des labours plus ou moins ancien sur lequel se sont calqués des réseaux récents.

Les découvertes restantes : structure de galets démantelée à la base des labours et les deux isolats lithiques restent anecdotiques.

Folgado Mila, Bertran Pascal

- Defaye S. *Cazères-sur-l'Adour (40), la Gioule. Notice de site*. A65 Langon-Pau, section 3b. Rapport de diagnostic. Inrap GSO, 2008, 1 vol. (30 p.), 9 fig.
- Defaye S., Bertran P., Colonge D., Ballarin C., Lagorsse K., Rechin F. A65 - *Le Vignau, Cazères-sur-l'Adour, Aire-sur-l'Adour. Rapport de section (section 3b)*. Rapport de diagnostic. Inrap GSO, 2009, 1 vol. (217 p.), 110 fig.

L'intervention s'organisait donc autour de deux axes principaux de recherche :

— compléter et préciser le plan et les observations réalisées en 2017 sur les vestiges du Pont de Pierre, Pont Notre-Dame ;

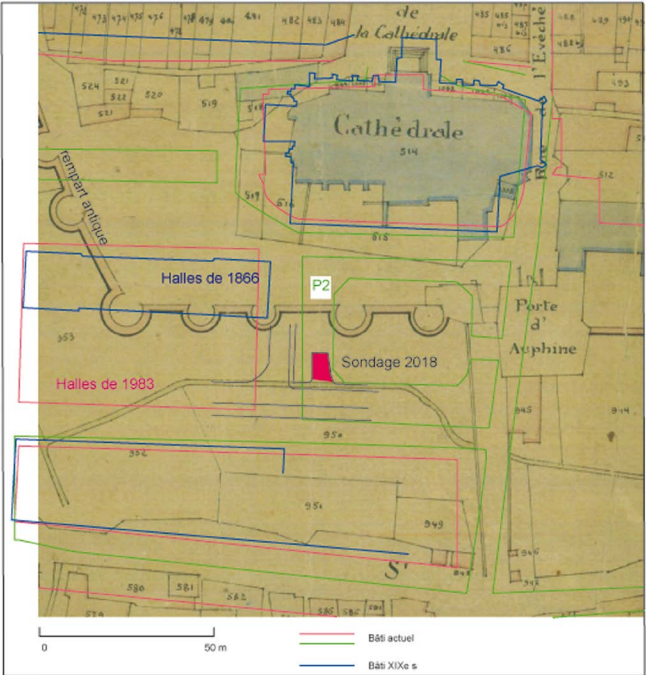
— poursuivre la prospection subaquatique du secteur amont pour compléter le plan du site immergé antique découvert en 2017 et préciser la nature de ces vestiges.

La fouille 2018 a souligné l'ensablement général du lit de l'Adour suite au phénomène de crue de juin 2018, suivi de basses eaux aux mois de juillet et août qui n'ont pas chassé les dépôts sableux. Ainsi, le site immergé antique, révélé en 2017, s'est avéré inaccessible cette année car recouvert par endroits par 2 m de sable.

DAX Place Roger Ducos

Ce diagnostic archéologique se trouve au sud de la ville close de Dax, entre le parking et les halles actuelles et plus précisément dans la trémie d'accès du parc de stationnement semi-enterré destiné à être comblé.

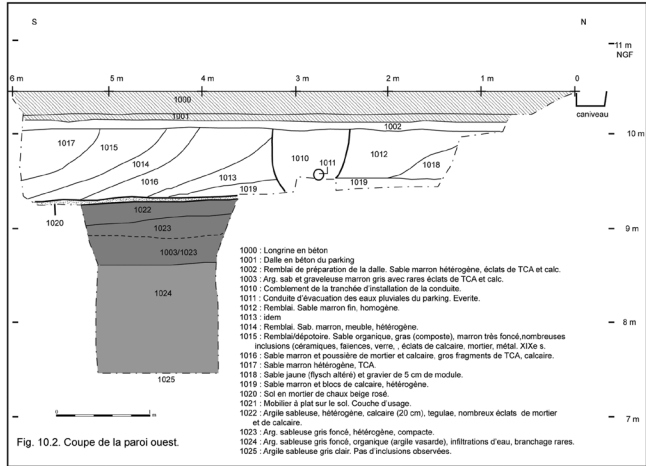
Il a été prescrit en amont d'un projet de restructuration de la place impliquant une modification de l'accès au parking souterrain des halles qui sera, quant à lui, maintenu. Cette opération qui devait initialement comporter deux tranchées couvrant une superficie de 150 m² a été ramenée à 30 m², la seconde tranchée étant inaccessible en raison de nombreux réseaux enterrés. Elle est située à une dizaine de mètres environ, au sud du mur antique qui a été démantelé



DAX - Place Roger Ducos Halles, localisation du sondage sur les cadastres (actuel, fin du XIXe siècle et de 1825) © C. Etrich, Inrap. Source : AM de Dax, cote 1Fi4. Section A dite de la Ville 2e feuille.

Devant ce constat, il a été décidé de privilégier le Pont Notre-Dame et la prospection subaquatique du secteur aval de l'Adour, jusqu'à la passerelle piétonne.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Calmettes Philippe



DAX - Place Roger Ducos Halles, coupe stratigraphique de la tranchée 1 © C. Etrich, Inrap.

lors de la construction des halles en 1865-1866. Elle a permis de reconnaître trois phases d'occupation mais n'a pas livré de vestiges liés directement au rempart du Bas Empire ni à l'occupation du Haut Empire, à l'exception de mobilier antique en situation secondaire.

Les vestiges les plus anciens mis au jour à l'occasion de cette intervention correspondent au colmatage d'un ruisseau fossile, vestige des douves qui ceignaient les fortifications antiques, au moins à partir du XVIe siècle. À la suite de son comblement définitif, intervenu vers 1866, un sol dont la nature et la fonction restent indéterminés est installé dessus, lui-même supportant un important remblai détritique comportant du mobilier de la fin du XIXe siècle. Le parking de 1978 est ensuite construit dessus et écrête sa partie supérieure. Ces résultats limités n'ont pas permis de caractériser pleinement la nature du fossé ancien en raison de sa surface trop restreinte. La question de son origine antique ou plus tardive reste donc en suspens.

Etrich Christine

DAX Rue de l'Evêché

Dans le cadre du réaménagement du quartier des Halles à Dax, le dévoiement d'un réseau d'eaux pluviales, rue de l'Évêché, était nécessaire.

Situés dans un secteur sensible d'un point de vue archéologique, car à proximité de plusieurs constructions remarquables (remparts, cathédrale et évêché), ces travaux ont fait l'objet d'une prescription de surveillance archéologique. Réalisé en mai 2018, ce suivi a été effectué dans un contexte d'intervention complexe lié à l'exiguïté et à la profondeur des creusements et à la nature très friable du sous-sol.

Les résultats de l'opération se sont révélés relativement sommaires ; en grande partie, car les ouvertures ont été réalisées au niveau de l'emprise des anciens fossés des fortifications de Dax, qui n'ont été comblés qu'au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Ces remblaiements récents occupaient donc la majeure partie des séquences sédimentaires traversées.

Perrot Xavier

DAX 7 rue Léon Gischia

La zone d'investigation accueillera un programme immobilier. Elle s'étend sur 1659 m² et se situe à Dax dans la partie sud-est de la ville, en milieu urbain, sur une parcelle occupée par de la végétation.

Nous sommes dans le quartier Saint-Pierre, ancien faubourg de Dax au XIXe siècle. La place Saint-Pierre était occupée durant le Moyen Âge par une église primitive SaintPéde-Vicq et Yzosse (détruite en 1296 par le comte de Foix) et son cimetière attenant.

Nous nous trouvons à environ 800 m au sud-est du castrum antique de Dax et à proximité du tracé supposé du *decumanus* qui se dirigeait vers Lescar et Toulouse.

Sur la partie nord des travaux, en fond de tranchée, des niveaux en place sont apparus. Un sol maçonné assez fruste a notamment été dégagé sur environ 9 m de long et sur 0,50 m de large au maximum. Coupé au sud par les anciennes douves, il se poursuit hors emprise vers l'est et le nord, tandis que sa bordure occidentale présente une délimitation nette. Il s'avère néanmoins difficile de caractériser et dater précisément celui-ci, même si une orientation vers le début du Haut-Empire semble probable.

Parallèlement, un inventaire archivistique et bibliographique exhaustif, demandé par la prescription, a été réalisé afin d'évaluer le potentiel existant dans la perspective d'études historiques sur ce quartier dont l'importance est majeure pour l'histoire de la ville de Dax.

Nous percevons très vite les traces de terrassement contemporain sur environ le tiers de l'emprise.

Sous ces remblais, des niveaux de tourbes en lien avec le ruisseau de la Tourbière visible sur le cadastre du XIXe siècle, occupent la majeure partie de la stratigraphie. Aucun mobilier n'y a été détecté.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Cavalin Florence

DAX 7 route du Plan

La zone d'investigation fait l'objet d'un diagnostic anticipé sur une superficie de 7 800 m² et se situe en périphérie sud-est de la ville de Dax, au nord de la voie ferrée, en contrebas de la Z.I. de Broy de Haut, elle correspond d'ailleurs au lieu-dit Broy de Bas sur le cadastre napoléonien.

Elle s'inscrit dans un contexte qui a livré plusieurs sites archéologiques allant du Néolithique au Moyen Âge, qui se distribuent dans un périmètre de quelques

centaines de mètres en rebord du talus qui encadre un ancien méandre du Luy.

Dans le secteur tout proche du Gond, au XIXe siècle, de nombreux vestiges d'industries lithiques datant de la fin de la Préhistoire et de la Protohistoire ainsi que des tessons de poteries grossières ont été découverts.

À moins de 300 m de notre emprise, trois diagnostics ont montré la présence d'une occupation antique (du Ier siècle au milieu du IIe siècle ap. J.-C.) sous forme

d'épandages de mobilier et de structures probablement artisanales et, peut-être, liées à l'exploitation du sel (hypothèse émise avec prudence dans les rapports). Celui qui s'est déroulé en 2012 a révélé un dépôt d'incinérations du Second Âge du Fer.

Cette opération permet de mettre au jour un réseau de fossés qui, comme l'explique l'étude géomorphologique, auraient pu gérer la mise en eau d'un bassin dépassant largement les limites de l'emprise au nord.

S'il semble succéder à un épisode de brûlis ou d'incendie, ce dont témoignent le sol enterré mais aussi le toponyme « Broy », il est difficile de le dater tant les indices matériels sont rares.

GOUTS Couayou

Le secteur à diagnostiquer se trouve sur la commune de Gouts, village situé à moins d'un kilomètre au nord du cours de l'Adour, entre Pontonx et Aire-sur-l'Adour. Le terrain concerné se situe dans la partie centrale de la commune, à 300 m environ à l'est de l'église et à moins de 100 m au sud du ruisseau de Marrein. Les parcelles à l'origine du projet forment un rectangle orienté nord-est/sud-ouest sur une superficie de 16055 m² situé sur le bord nord de la rue des Ecureuils non loin du lieu-dit « Couyaou ». Le terrain présente un double pendage, le tiers nord descend suivant une pente de 2 % environ vers le ruisseau de Marrein alors que le tiers sud descend vers la rue selon une pente légèrement plus forte. Le tiers médian est plan.

Cette intervention fait suite à un projet de lotissement de terrain. L'opération s'est déroulée entre le 28 mai et le 1er juin 2018. Six sondages principaux ont été réalisés (Sd 1 à 6), complétés par deux petites extensions complémentaires (Sd 7 et 8). Les trois sondages majeurs couvrent presque toute la longueur de la zone (environ 130 m de long) et sont orientés selon le grand axe de la parcelle (nord-est/sud-ouest). Trois autres sont perpendiculaires et longent les petits côtés du rectangle (Sd 4 à 6). Enfin deux petits sondages ont été réalisés pour affiner le « zonage » des zones positives (Sd 7 et 8).

Tout au plus pouvons-nous envisager de le caler chronologiquement de l'Antiquité (si nous nous référons au site le plus proche, « Broy de Haut » qui lui aussi présentait des indices d'incendie et qui se situait entre le Second Âge du Fer et le milieu du IIe siècle ap. J.-C.) et la fin de la période moderne (toute trace fossoyée, étang ou bassin étant absents des plans du XIXe siècle).

Enfin, la présence de mobilier lithique en épandage, sous le sol enterré, montre également qu'une occupation pouvant aller de la Préhistoire à la Protohistoire existe bien aux alentours.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Cavalin Florence

L'opération a permis de mettre en évidence trois types de vestiges :

- tout d'abord, dans la partie nord du terrain, les traces très arasées de deux fossés parallèles constituant très probablement les fossés bordiers d'une voie gallo-romaine déjà repérée sur photo aérienne. Orienté à 12°, ce probable axe viaire se prolonge sur les clichés aériens, vers l'est, jusqu'au cœur de l'agglomération gallo-romaine de Gouts (plus précisément à l'emplacement de l'église actuelle) ;

- ensuite, sur la frange occidentale de la parcelle et sur une dizaine de mètres, la limite orientale d'une occupation de la fin de l'indépendance gauloise, voire de l'époque augustéenne, représentée par de petits fossés d'enclos, deux fosses-silo et une sépulture à inhumation ;

- enfin, près de l'angle sud-est, un foyer à pierres chauffées probablement protohistorique. Dans le quart sud-est du terrain ont été également récoltés quelques fragments de céramique hors structures dont des éléments de décor « pastillé » attribuables à l'âge du Bronze moyen. Aucun lien direct n'a pu être établi entre ce mobilier et le foyer.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Sandoz Gérard

Cette opération de fouille est située sur la commune de Haut Mauco à environ 5 km au sud de Mont-de-Marsan. Plus précisément, elle est localisée en bordure ouest de la route départementale 2 x 2 voies D933s menant à Saint-Sever, au lieux-dits « Maouhum » et « Bidalot ».

Elle fait suite au diagnostic archéologique qui avait permis le repérage de plusieurs occupations humaines allant de la Préhistoire ancienne à l'Epoque Moderne dans ce secteur du Marsan (Hanry *et al.*, 2017). Pour la Préhistoire, les vestiges sont représentés par un niveau d'occupation du Paléolithique moyen caractérisé essentiellement par la présence d'une industrie sur galets en quartzite, d'une part, et par plusieurs locus d'occupation du Paléolithique supérieur représentés principalement par de l'outillage en silex d'autre part. Concernant la Protohistoire, quelques structures et niveaux de vestiges mobiliers céramiques et lithiques intéressent les âges du Bronze, notamment l'âge du Bronze moyen ; trois incinérations et quelques épandages de mobilier se rapportent au Premier Âge du Fer. Enfin, les périodes modernes et contemporaines sont représentées par des structures fossoyées.

Cette fouille s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement d'une technopole agroalimentaire intitulée « Technopole Agrolandes » couvrant une superficie d'environ 20 hectares. Ce projet a été décidé par la Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes (SATEL), une société d'économie mixte réalisant divers aménagements pour le compte des Collectivités. À l'issue du diagnostic de 2017, le service régional de l'archéologie a prescrit un arrêté de fouille portant principalement sur les occupations paléolithiques et protohistoriques du site, soit une emprise de 74 000 m² répartie en trois sous-ensembles (emprises 1, 2 et 3). L'emprise 1 (1000 m²) concerne le Paléolithique supérieur, l'emprise 2 (2500 m²) le Paléolithique moyen, l'emprise 3 (environ 70000 m²) la Protohistoire et l'Epoque Moderne/contemporaine.

L'opération de fouille a mobilisé des moyens logistiques et humains importants durant près de 8 mois.

Pour la Préhistoire ancienne, la fouille a permis d'étudier des niveaux d'occupation ayant été peu affectés par les activités agricoles (emprises 2 et 1).

L'emprise 2 a permis de tester significativement à l'aide de moyens mécaniques lourds (pelle 20 tonnes dotée d'un godet de terrassement à lame lisse) un site du Paléolithique moyen (Moustérien) qui s'est avéré vaste mais relativement perturbé sur le plan pédogénétique. Ce site s'inscrit dans la variabilité de ce qui est connu dans la région. L'assortiment et la quantité des outillages (notamment les racloirs)

lui donne toutefois une certaine originalité dont la portée sera évaluée par les études tracéologiques et technologiques. La séquence stratigraphique, décrite par l'étude géologique, fera quant à elle l'objet d'une série de datation par la méthode OSL ; le but étant la constitution d'un cadre chronologique régional fiable.

L'emprise 1, qui a fait l'objet d'une fouille manuelle fine, contenait les restes de deux ateliers de taille du silex remontant au Paléolithique supérieur. Ces deux ateliers de taille sont contemporains, assez denses et bien préservés. Cette triple caractéristique permet de garantir l'intérêt d'une analyse spatiale, avec l'objectif de comprendre le statut de l'occupation. Les premières observations tendent à montrer que ce site est sans équivalent dans la région, notamment en raison de l'originalité de l'outillage (microlithes spécifiques, pièces esquillées et meules) et des matériaux employés (silex non locaux). Les analyses tracéologiques seront cruciales pour déterminer les activités qui ont été menées sur place, les études paléoenvironnementales permettront d'expliquer le choix du lieu, les analyses pétrographiques donneront une indication sur le territoire de ces Hommes, et les analyses technologiques de la taille du silex diront à quelle période du Paléolithique supérieur se situe cet événement.

Pour la Protohistoire, nos recherches ont permis la mise au jour de nombreux vestiges mobiliers céramiques et lithiques apparus le plus souvent sous la forme d'épandages ou de manière isolée. Les niveaux archéologiques relevant de la Protohistoire se développent globalement entre 0,30 m et 0,50 m de profondeur. Ils ont été durement affectés par les activités culturelles récentes comme anciennes. Seuls quelques niveaux d'occupations et structures en creux préservés ont pu faire l'objet d'une fouille fine, notamment pour la période des Âges du Bronze. À l'échelle du site, quelques concentrations de mobiliers protohistoriques pourraient suggérer la présence d'anciennes unités domestiques dont l'analyse spatiale s'attachera à tenter de restituer les limites. Il faut souligner également la mise au jour de quelques sépultures à incinération datant de la première moitié du Premier Âge du Fer bien que ces dernières aient été fortement dégradées par les travaux agraires.

Le contexte pédo-sédimentaire du site, un luvisol sablonneux acide et bioturbé, permet difficilement le repérage des remplissages sédimentaires comblant les structures en creux, notamment celles qui sont antérieures aux périodes historiques. En effet, c'est principalement à partir de l'observation des concentrations de mobiliers (céramiques et lithiques) ou celles de matériaux (éléments lithiques, résidus de charbons de bois) ou bien encore à partir d'observations

à caractère taphonomique que l'identification de ces structures en creux a pu être rendue possible au niveau des horizons sédimentaires superficiels. Au niveau de l'horizon B, quelques ensembles sédimentaires, dont la coloration semble évoquer la présence de structures en creux, se démarquent, toutefois ces dernières sont généralement exemptes de mobiliers et s'apparenteraient davantage à des chablis plutôt qu'à des fosses.

Sur le plan analytique, certaines études paléoenvironnementales, initialement envisagées dans le cadre de cette fouille, ne pourront être entreprises raisonnablement étant donné le risque très élevé de pollution *per descensum*. Les premiers tests effectués dans le cadre d'une analyse carpologique se sont d'ailleurs avérés être particulièrement défavorables à leur réalisation. Il serait donc bien incertain voire aberrant de lancer des recherches dans ce domaine, a fortiori dans le cadre d'une analyse palynologique, par exemple. En revanche, les analyses radiocarbones et anthracologiques apporteront certainement des informations intéressantes, sans compter celles qui porteront sur le mobilier et les sédiments.

Enfin pour les périodes modernes et contemporaines, il faut noter la mise au jour de diverses structures en creux (fossés, fosses) témoignant de la présence de formes d'exploitation agropastorales qui se sont développées en marge de l'itinéraire Mont-de-Marsan/Saint-Sever. Une étude documentaire portera sur ce secteur.

La phase étude de cette opération de fouille est actuellement en cours, et même si l'état de conservation des vestiges immobiliers du site s'avère être relativement médiocre et lacunaire à l'issue de nos recherches de terrain, les analyses et les résultats finaux de cette opération, notamment pour la Préhistoire, contribueront sans aucun doute à une meilleure connaissance des populations anciennes du Marsan.

Chopin Jean-François avec la collaboration de
Fourloubey Christophe

■ Hanry A., Ge T., Guériteau A., Marembert F., Souquet-Leroy I., Vigier S.
Maouhum et Bidalot. *Rapport de diagnostic* INRAP GSO, 2017 378 p.

LÉON Lac de Léon

Notice non parvenue

Bonnin Grégory (Sup).

LÉON Plage/baignade du lac de Léon

En 2015, des haches en bronze ont été découvertes fortuitement par des baigneurs dans la zone de baignade du lac de Léon.

Ces dernières ont probablement été accrochées par des engins mécaniques lors d'aménagements liés à la baignade du lac - c'est au moins vrai pour deux d'entre elles.

L'équipe de prospecteurs de Marc Houzé a ensuite localisé précisément le secteur de leur provenance et la présence d'un lot de haches du même type.

Compte tenu de ces observations, une opération subaquatique a été lancée sur la zone pour récupérer le reste des haches. Ce travail a révélé la présence

d'un dépôt de 28 haches en place, disposées sur trois niveaux les unes sur les autres. Il s'agit d'objets assez bien connus pour l'âge du Bronze en Aquitaine puisque nous sommes en présence de haches du type « médocain » que l'on rapproche habituellement du Bronze moyen.

Ce dépôt est aujourd'hui en cours de traitement à Toulouse, à Matera Viva. A. Gorgues, de l'Université de Bordeaux-Montaigne (UMR 5607-Ausonius), étudiera ce dépôt dans le courant de l'année 2020.

Gestreau Raphaël

MAZEROLLES
Lotissement Clos du Mas

Le territoire communal de Mazerolles est installé en partie septentrionale d'un plateau bordé au nord par la plaine du Midou et au sud par le large bassin de l'Adour. Le secteur recèle une sensibilité archéologique concernant les périodes protohistoriques, marquée par un ensemble de trouvailles isolées plus ou moins anciennes et d'opérations de diagnostic et de fouille préventives et associatives, majoritairement en lien avec des contextes funéraires de nécropoles du Premier âge du Fer (Gellibert, Merlet 2007, Gellibert 2007 et 2009). La problématique de la localisation et de la structuration de l'habitat de ces populations constitue un objectif supplémentaire dans la poursuite des recherches sur le terrain.

Le projet de lotissement Le Clos du Mas I, au lieu-dit Les Carrières, est situé à 650 m au sud-est du bourg de Mazerolles. 26 tranchées de sondage archéologique ont été ouvertes sur cet ancien couvert boisé. Elles représentent une surface explorée de 1747 m², correspondant à 8,89 % de l'emprise accessible. Elles ont livré, outre la présence d'une pièce lithique en silex de Tercis, les vestiges d'une unique structure en creux de type fosse de rejet domestique. La fouille de cette fosse a livré un grand vase en céramique non tournée de la Protohistoire ancienne (cf. fig. 1), dont la datation n'a pu être affinée en raison de l'absence d'éléments de comparaison. Elle contenait également quelques éclats corticaux de silex et un bloc en grès thermofracté. Une petite étude archivistique a été menée sur les carrières d'extraction limitrophes ayant donné son nom au lieu-dit. Elles ont fait l'objet d'une exploitation à ciel ouvert du calcaire bio-détritique entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle.

Duphil Vincent



MAZEROLLES - Lotissement Clos du Mas,
céramique protohistorique. © P. Galibert, Inrap.

- Gellibert B., Merlet J-C. Présentation préliminaire de la nécropole du premier âge du Fer de Mouliot (Laglorieuse, Landes). *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*. Bordeaux : Fédération Aquitania, supplément 14/1, mai 2007. p. 75 - 92.
- Gellibert B., *Mazerolles, Petit Argence*. In Bilan Scientifique de la Région Aquitaine 2005. Bordeaux : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, 2007. p. 123 - 125.
- Gellibert B., *Mazerolles, Petit Argence*. In Bilan Scientifique de la Région Aquitaine 2007. Bordeaux : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, de l'Ethnologie, de l'Inventaire et du Système d'information, 2009. p. 132 - 133.

MAZEROLLES
Lotissement Clos du Mas II

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée en préalable à un projet de création d'un lotissement d'habitations, conjointement au diagnostic Lotissement Clos du Mas. D'une superficie totale d'un peu moins de 1,9 ha, l'emprise concernée (parcelles C 110 et 114) se situe au lieu-dit Broustet, à 750 m au sud-est du bourg de Mazerolles.

Les 21 tranchées de sondage ouvertes sur cet ancien couvert boisé totalisent une surface de 1306 m²,

correspondant à 8,87 % de l'emprise accessible. Elles n'ont abouti qu'à la collecte de très rares indices mobiliers céramique et lithique en position secondaire. Ces éléments traces ne constituent pas des indices probants d'occupations humaines passées sur ces terrains, dans un secteur pourtant caractérisé par la présence de nombreux vestiges Protohistoriques.

Duphil Vincent

MIMIZAN
Bestave

Ce diagnostic concerne une parcelle de 20 960 m² au sud de l'étang d'Aureilhan, dans la partie nord-est de la ville de Mimizan qui doit être aménagée en lotissement.

L'emprise a été déboisée avant notre arrivée sans dessouchage, elle est bordée au sud-ouest par un ruisseau.

La commune de Mimizan, est concernée par des découvertes archéologiques allant de la Protohistoire au Moyen Âge.

Plusieurs *tumuli* sont localisés aux alentours : Louroun en 1974 (Premier Âge du Fer), le long du ruisseau de Capit une quinzaine aurait été repérée. Au lieu-dit « Lamiraut, Les Dourgs », est signalée la présence d'un *tumulus* de l'Âge du Fer. Celui de Louroun, fouillé en 1974 a permis la découverte d'une sépulture du premier âge du Fer associée à du mobilier céramique et métallique.

Dans le bourg, le clocher-porche de l'église Sainte-Marie est le seul vestige du prieuré fondé vers 1010 par des moines de l'abbaye de Saint-Sever. Des sondages archéologiques réalisés en 1992 au niveau de cet édifice ont mis au jour des éléments d'une construction antique, sans plus de précision chronologique.

Cette église est située à l'emplacement d'un ancien port comblé par l'avancée des sables.

La comparaison avec les documents anciens permet de constater qu'une bonne partie des fossés découverts suivent l'orientation des limites parcellaires du XIXe siècle et en particulier celle qui traverse la parcelle du sud-ouest au nord-est. D'autres sont complètement indépendants de ces axes, néanmoins faute de matériel, nous ne pouvons pas les dater.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Cavalin Florence

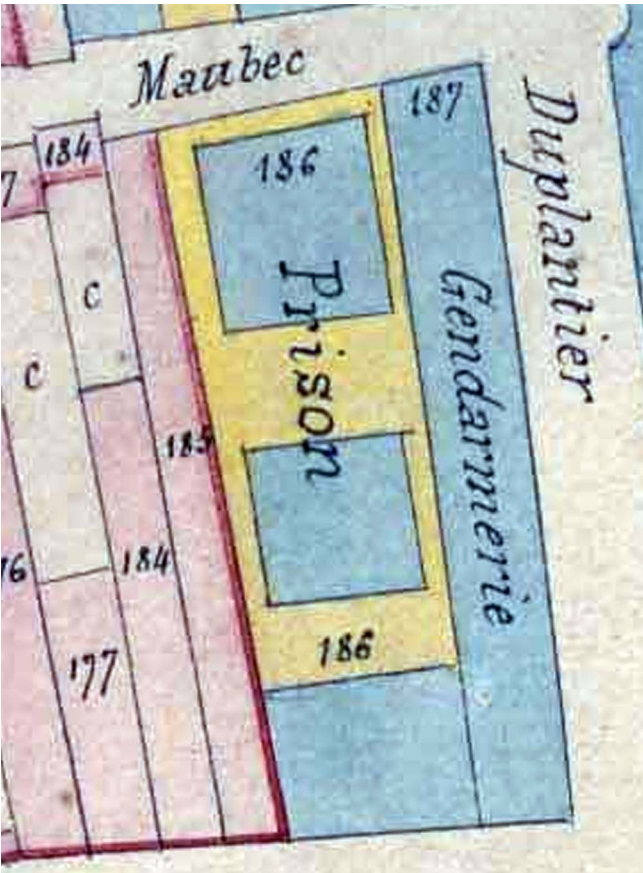
MONT-DE-MARSAN
4 rue Armand Dulamon

La SCI Cœur de ville projetait la construction d'un immeuble résidentiel sur un terrain situé entre le 29 rue Maubec et le 4 rue Armand Dulamon à Mont-de-Marsan. Afin de réduire au maximum l'impact des travaux sur le sous-sol, le maître d'ouvrage a pris la décision d'implanter les fondations du bâtiment nord sur des micropieux à partir du niveau de sol des anciens bâtiments démolis (cf. fig. 1). Une surveillance archéologique de travaux a été prescrite pour contrôler la présence de vestiges archéologiques lors du creusement des divers types de sondages nécessaires aux travaux de construction.

Le centre-ville de Mont-de-Marsan a connu plusieurs occupations successives de l'âge du Bronze à l'Époque Moderne. L'emprise des travaux concerne l'ancienne maison d'arrêt de Mont-de-Marsan construite au tout début du XIXe siècle. Le cahier des charges



MONT-DE-MARSAN - 4 rue Armand Dulamon,
vue générale du site Cœur de ville



MONT-DE-MARSAN - 4 rue Armand Dulamon,
plan de la prison de Mont-de-Marsan sur le cadastre de 1811

scientifiques précisait que l'intervention archéologique devait viser à compléter les éléments de stratigraphie établis à l'intérieur du castelnau montois fondé au XIIe siècle (présence d'occupations protohistoriques, datation du premier état médiéval) et à apporter des informations sur l'organisation des espaces du couvent des Ursulines établi au XVIIe siècle.

Dans les 28 sondages creusés pour la réalisation des travaux d'aménagement, 27 entités archéologiques ont été mises en évidence, parmi lesquelles 22 correspondent aux aménagements de l'état final de l'ancienne prison (cf. fig. 2). Il s'agit des vestiges maçonnés constituant les deux bâtiments septentrionaux et la clôture nord ainsi que des aménagements annexes (tranchées et fosses). Seules cinq entités archéologiques (trois murs, une canalisation maçonnée et une petite fosse) appartiennent à une ou plusieurs phases d'occupation antérieures à cet état final. Deux des trois murs, dont un en pierre de taille, pourraient appartenir à l'état initial de la prison visible sur le cadastre de 1811 (cf. fig. 3) ; mais les relations stratigraphiques limitées et la rareté du mobilier,

notamment céramique, rendent impossible un calage stratigraphique précis.

L'ampleur des affouillements nécessaires aux travaux a fortement influencé l'importance des résultats archéologiques par rapport aux objectifs scientifiques attendus. L'étendue réduite des sondages, tant en surface qu'en profondeur, a très rarement permis d'atteindre les niveaux d'occupations moderne, médiévale voire protohistorique. Cette opération de surveillance archéologique a cependant été l'occasion de documenter les modes de construction du dernier état de la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan - érigée au début du XIXe siècle, plusieurs fois remaniée, désaffectée fin 2008 - avant que ses vestiges subsistants ne soient définitivement recouverts par un immeuble neuf. Les rares structures antérieures au dernier état d'occupation de la maison d'arrêt ont pu appartenir aux bâtiments précédents de la prison voire à l'ancien couvent des Ursulines.

Cousteaux Julien



MONT-DE-MARSAN - 4 rue Armand Dulamon, plan général des vestiges du site Cœur de ville

NARROSSE

Rue des Primevères - Lots 3 et 4

Le projet de constructions de maisons individuelle sur deux lots attenants a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic en préalable à la délivrance du permis de construire sur deux parcelles contiguës. Le secteur à forte sensibilité archéologique était susceptible de révéler des traces d'occupations anciennes.

Sept tranchées ont été ouvertes sur les espaces accessibles. Conduites jusqu'à une profondeur maximale de 3,40 m, les sables gris fluviatiles ont été atteints à environ 2,9 m de profondeur. Sur ceux-ci se

met en place une séquence de comblement de zone humide ou de marais sur 1 m d'épaisseur, drainés sur leur partie supérieure. Des sols hydromorphes liés au système de crues se mettent en place sur ces niveaux tourbeux, soumis aux fluctuations de la nappe. Un épais remblai très contemporain scelle les horizons pédologiques superficiels.

Aucune trace d'occupation humaine n'a été mise en évidence dans l'ensemble des tranchées.

Ducournau Bertrand

ONDRES

Zac de Labranère

Le projet d'aménagement d'une zone d'activité économique (ZAE) à Ondres, allée de Labranère, par la communauté de commune du Seignanx, est à l'origine de la prescription de diagnostic émise par les services de l'Etat.

Le site est situé au nord de Bayonne, en bordure de la D810, entre les villages de Labenne et d'Ondres.

L'opération s'est déroulée sur une emprise de 52 880 m² prescrite, seuls 38 000 m² étaient accessibles, 38 tranchées ont été réalisées. L'opération n'a révélé aucune occupation anthropique. Ce qui s'explique sans doute par le contexte géologique observé dès

les premiers sondages (sables, paléosol peu épais...) Ce secteur du littoral landais constitue, de ce fait, un endroit peu propice à l'implantation humaines.

Le diagnostic nous a toutefois permis de réaliser le prélèvement de trois échantillons destinés à une datation OSL des principales unités sableuses. Elles ont permis de dater la mise en place des dunes dans ce secteur de l'époque gallo-romaine jusqu'au Haut Moyen Âge (38, 158 et 478 AD).

Pons-Métois Anne

Époques moderne
et contemporaine

OUSSE-SUZAN

Reconstruction mairie

Le projet de reconstruction de la mairie dans le petit bourg d'Ousse-Suzan est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé au mois de janvier 2018. Le bâtiment projeté se situe à proximité immédiate de l'église Saint Blaise dont les éléments les plus anciens datent probablement de la fin du XIIe siècle. De nombreuses découvertes sur le territoire de la commune et qui concernent une occupation diachronique allant de la pré ou protohistoire à l'Antiquité et au Moyen Âge permettaient de supposer la présence de vestiges.

Le diagnostic a été réalisé sur l'emplacement de la future mairie, à l'endroit où s'élevait l'ancienne, rasée avant notre intervention. Il a concerné l'ensemble des parcelles, au-delà des futures constructions, dans la mesure de l'accessibilité permise.

Les résultats ont été peu significatifs. Le cœur de la prescription reposait sur la présence supposée des vestiges de l'ancien cimetière paroissial à proximité

de l'église. Les tranchées de diagnostic n'ont pas permis d'en retrouver la trace. Deux structures fossoyées circulaires arasées qui présentaient les caractéristiques de larges trous de poteau ont été mises en évidence dans une des tranchées les plus proches de l'église. Leur datation n'a pu être précisée. Dans la tranchée 6, à l'arrière de la future construction, les vestiges concernent un ensemble de mur et une structure fossoyée remblayée au début du XIXe siècle. Sa fonction nous est inconnue mais il pourrait s'agir d'une fosse d'aisance. Elle présente la particularité d'avoir reçu deux aménagements successifs formant un « dallage » et constitué de tuiles plates à crochet. Deux fossés de drainage complètent les découvertes dans cette tranchée. Se recoupant l'un l'autre dans un même axe d'orientation, ils sont antérieurs à l'occupation liée aux éléments de bâti.

Ducournau Bertrand

PIMBO La cour du presbytère

La réfection d'une partie de la collégiale de Pimbo a donné lieu à un suivi archéologique. En raison de contraintes diverses, cette opération fut menée en plusieurs fois. La collégiale est située à l'une des extrémités de Pimbo.

La tradition attribue sa fondation à Charlemagne en 777. Puis, des sources citent l'acte de paréage de 1268 entre l'Abbé et le Sénéchal de Gascogne. Il lui donne le droit de construire un château-fort et de transformer en bastide une partie de Pimbo. L'étroitesse du promontoire sur lequel est érigé la cité en fait une « Bastide-rue », avec à l'ouest l'abbaye bénédictine et à l'est, le château. Durant la première moitié du XIV^e siècle, les conflits entre les royaumes de France et d'Angleterre atteignent la bastide. Elle souffre ensuite de passages des Huguenots au cours des Guerres de Religion. L'abbatiale est incendiée en 1569 et reconstruite dès 1571, lorsque les chanoines reprennent leurs fonctions. Quelques années plus tard, l'église devint lieu de culte de la paroisse. En 1789, les chanoines doivent quitter la collégiale. La maison de l'Abbé est laissée à l'abandon jusqu'en 1812, quand la commune l'acquiert pour en faire le presbytère.

Le suivi de travaux de la partie septentrionale de la cour a permis de déterminer la présence de dix phases de vestiges étagées entre le XIII^e et le XX^e siècle. En dehors des structures bâties qui enserrant cette cour, la strate la plus ancienne observée est une épaisse couche de mortier de chaux (193,27 m NGF). Un remblai a été disposé dessus pour recevoir des sépultures (une d'elle datée ¹⁴C : 1265 - 1288). Un second remblai

a recouvert le premier. Des tranchées d'épierrement et des sépultures indiquent qu'en plus d'un second niveau de cimetière, cet espace a été occupé par des bâtiments. Le remblai suivant comportant de nombreuses poches de charbon (voir du bois d'œuvre carbonisés daté d'environ 1275 (± 30 ans)) et de terre rubéfiée, correspond au nivellement du terrain à la suite d'un incendie. Cette parcelle a de nouveau été utilisée comme cimetière. Un quatrième remblai, daté de la période moderne par la céramique, accueille une fois de plus un espace d'inhumation. Enfin des remblais successifs, probablement liés aux aménagements modernes et contemporains, portent le niveau de la cour à une altitude de 196,00 m NGF.

Au total, une vingtaine de sépultures visibles (un potentiel de 120 au vu du sondage profond) ainsi que de nombreux vestiges liés à l'incendie d'une structure bâtie ont été mis au jour. La hauteur des vestiges sur lesquels nous nous sommes arrêtés et le nombre de phases que nous avons pu observer, laissent supposer qu'il subsiste un fort potentiel archéologique dans cette cour. Les datations au ¹⁴C réalisées sur un échantillon de sépultures et un de charbon, ont permis de resserrer la fourchette chronologique assez large, fournie par l'étude du rare mobilier céramique que nous avons pu collecter. Nous avons ainsi pu mettre en adéquation nos découvertes avec les archives, concernant des zones incendiées et espaces sépulcraux.

Jolly Virginie

ROQUEFORT Le Bourg

La mise en place du réseau de collecte des eaux pluviales dans le bourg de Roquefort a donné lieu à la surveillance archéologique des tranchées creusées dans deux rues parallèles du centre du bourg : la rue Hubert Croharé et la rue Alphonse Castaing.

La prescription de la tranche ferme portait uniquement sur la moitié nord de ces rues, la Place des Arceaux constituant la limite sud.

Cette opération menée en deux tranches a permis de suivre environ 120 m linéaires dans le centre ancien du bourg. Cette position avantageuse de l'intervention à proximité de l'ensemble prieural et paroissial du XII^e siècle laissait supposer la découverte de vestiges, éventuellement funéraires.

Les résultats obtenus se sont révélés largement en deçà des attentes en raison d'une quantité considérable de perturbations contemporaines. Nos tranchées ont

souvent recoupé d'anciens creusements ou bien sur de longues sections ont entièrement repris leurs contours. Dans ces conditions, les vestiges en place sont très rares. La rue Croharé a livré un niveau limono-sableux, observé sur une longueur d'environ deux mètres, contenant du charbon et une quantité très importante de rejets métallurgiques associés à des fragments de poterie. Ces derniers permettent de proposer une datation médiévale pour cette couche. La présence d'un niveau en place, qui n'a pu être observé qu'en plan, a également été constaté dans la rue Castaing. Il s'agit d'une couche très sableuse et charbonneuse contenant des éléments de démolition, notamment des blocs calcaires non équarris. Aucune datation ne peut être avancée pour ce niveau.

Gary Magali

SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE Bellocq, une fenêtre sur l'occupation des sols dans les Landes du Tardiglaciaire à l'Antiquité tardive

L'emprise (8800 m² fouillés sur une surface totale de 10 000 m²) occupe un plateau marqué par la confluence de plusieurs affluents de l'Adour et par une zone humide. Elle est encadrée par deux chemins apparaissant sur la carte d'état-major de 1820, non loin de l'ancienne route reliant Bordeaux à Bayonne.

Du point de vue géologique, au Tertiaire, elle s'apparente à une dépression environnée de dunes. C'est durant le Quaternaire que sa morphologie évolue : les dunes sont érodées, des cours d'eau incisent l'espace qui devient un plateau. Une zone humide persiste sur sa partie orientale.

Au Paléolithique moyen, des indices matériels attestent d'une fréquentation des lieux. Au Tardiglaciaire, entre 11000 et 9000 ans avant le présent, différentes occupations de plein air sous forme de petites concentrations lithiques de quelques mètres carrés ont été découvertes sur les bords de la zone humide. Elles se caractérisent par un débitage de projectiles en silex et de nombreux vestiges brûlés.

La zone humide se colmate progressivement. Elle piège une véritable stratigraphie, c'est-à-dire une succession de niveaux archéologiques qui ne se sont pas conservés sur le reste de l'emprise.

Au Bronze moyen (entre -1600 et -1400, Bronze moyen 2), des populations s'établissent sur le plateau. Des aires de stockage sont localisées d'après les vases de type silo découverts. Elles sont à mettre en relation avec des pratiques agricoles.

Durant le Premier Âge du Fer (phase initiale, entre -700 et -600), des pratiques agricoles et pastorales sont à nouveau décelées mais cette fois-ci au travers de structures beaucoup mieux conservées, avec un assemblage qui regroupe du bâtiment sur poteaux ayant brûlé (présence de nombreux éléments de torchis mis au jour), des plaques foyères et des silos. L'étude en cours s'attache à préciser leur articulation fonctionnelle. Le mobilier céramique, avec la présence

notable de plusieurs éléments de faisselle, confirme la vocation de cette petite unité d'habitation.

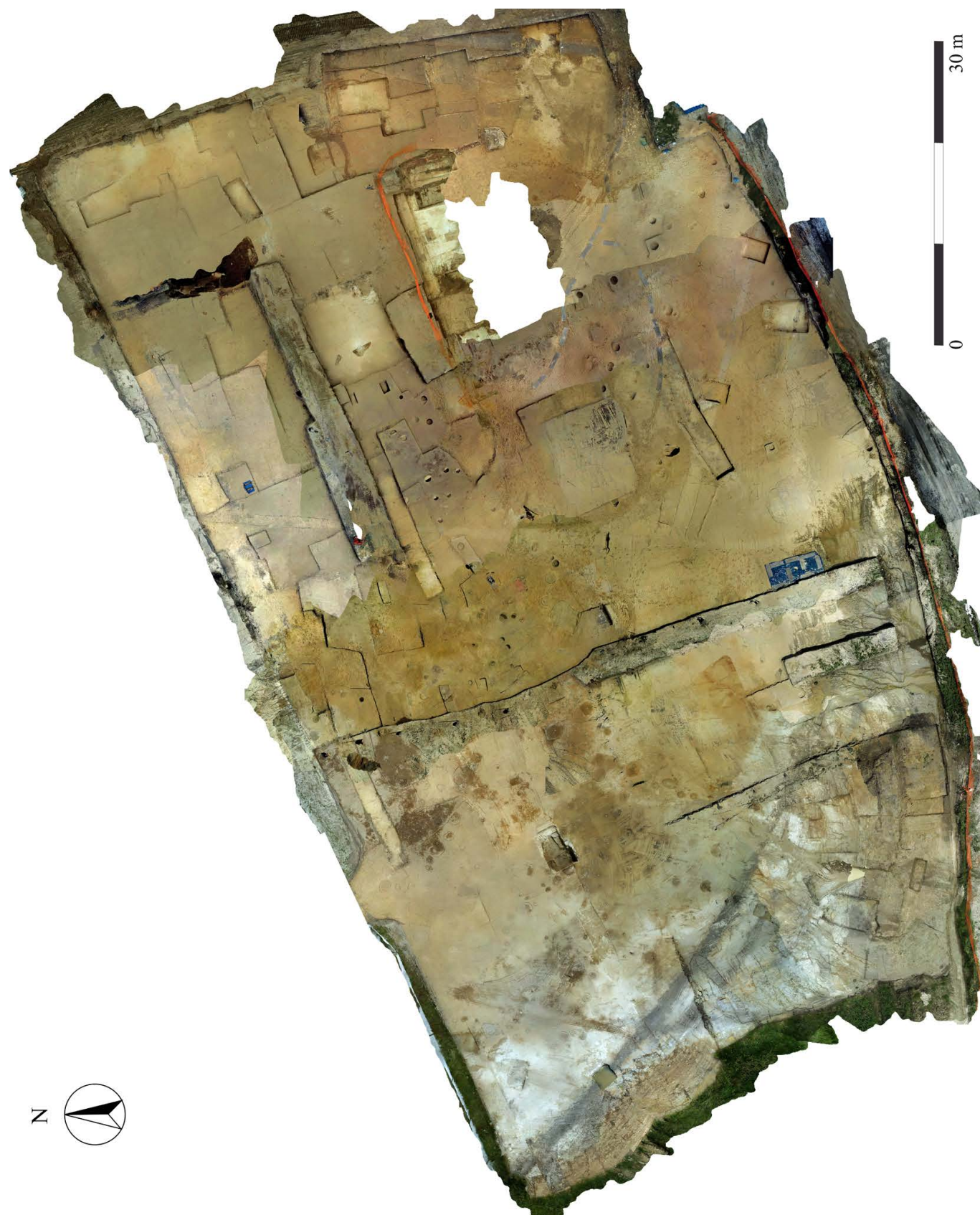
Un horizon plus récent, matérialisé par un dépotoir probablement daté du Second âge du Fer, achève de colmater l'ancienne zone humide.

Après un important hiatus couvrant les deux premiers siècles de notre ère, quelques indices évoquent une occupation difficile à caractériser au cours du Haut Empire.

Au cours des IV^e-V^e siècles après J.-C., des populations s'établissent à nouveau sur le plateau. Le bourg qu'ils y bâtissent s'étend sur l'intégralité de la surface fouillée et se prolonge au-delà vers le nord. De nombreux bâtiments sur poteaux en matériaux périssables montrent des orientations régulières. Des aménagements en bois (stabilisations/confortements/accès) sont en relation avec la présence d'un cours d'eau au sud. Parmi les activités pratiquées par les habitants de Bellocq durant l'Antiquité tardive, la métallurgie du fer se distingue. Ainsi, des déchets caractéristiques de la forge ont été mis au jour, ainsi que ceux caractérisant probablement la réduction du minerai de fer. Le mobilier associé forme des assemblages homogènes de céramique essentiellement locale. Il est difficile d'évaluer pour l'heure la date d'abandon du site. On peut cependant s'interroger sur les nombreuses traces d'incendie relevées sur les vestiges d'époque romaine. De la fin de l'Antiquité à l'époque moderne, aucun indice d'occupation n'est plus relevé sur la parcelle.

L'importance de la fouille de Bellocq à Saint-Geours-de-Maremne est indiscutable. Elle réside dans la découverte d'un site sur lequel les vestiges témoignent d'occupations jusqu'à lors inédites dans cette aire géographique, sur une surface significative.

Elizagoyen Vanessa,
Marembert Fabrice, Vigier Serge



SAINT-PAUL-LÈS-DAX Poustagnac

La zone d'investigation fait l'objet d'un diagnostic en vue d'un établissement thermal sur une superficie de 25 541 m² et se situe à Saint-Paul-Lès-Dax, elle domine le ruisseau de Poustagnac.

Des prospections pédestres dans le secteur des forges d'Abbesse (1993, 1994), puis des sondages archéologiques au lieu-dit « Estoty » à 2 km environ au nord de l'emprise, ont permis de détecter des occupations néolithiques et protohistoriques ainsi qu'une exploitation métallurgique remontant à l'Antiquité (Réchin, Leblanc et al., 2000). Cette activité est également avérée au Moyen Âge et à l'Époque Moderne.

Repérés sur une longueur de plus de 120 m et une largeur de 16 m environ, un fossé d'enceinte, d'axe nord-sud, et son talus (au moins 22 m de large), ceinturent une surface que nous pouvons estimer aux environs de 15 000 m² au total (donc hors emprise du diagnostic) si nous nous référons à ce que suggère les données Lidar de l'IGN.

Par ailleurs, un premier fossé de direction sud-est/nord-ouest rejoint le fossé principal et pourrait indiquer la présence d'un accès.

Le site détecté ici fait partie d'un ensemble de trois oppida qui cernent l'actuelle ville de Dax : celui de Bignès à Tercis et celui du Castra d'Arles à Narrosse (Gardes, 2009).

Le mobilier le plus ancien qu'ait livré le fossé d'enceinte date de la fin du Second âge du Fer, néanmoins nous n'en avons pas atteint la base.

Quant au paléosol contre lequel il est établi, il scelle une occupation constituée de fosses qui peuvent remonter à une phase protohistorique vraisemblablement antérieure au Second âge du Fer.

Ce paléosol semblerait donc plutôt se constituer au cours du Second Âge du Fer bien que des éléments du début du Haut-Empire puissent y être présents, voire même ponctuellement du matériel des VIIIe-IXe siècles.

L'occupation qui se développe à l'intérieur, sur la frange sud-ouest, est elle-aussi diachronique bien que nous constatons une plus forte présence du Second âge du Fer.

Ce dernier paraît moins perceptible à l'extérieur de l'enceinte, l'Antiquité et le Haut Moyen Âge prenant le relais.

Le profil du talus montre clairement un arasement qui se confirme lorsque nous comparons visuellement son altitude avec celle atteinte dans les bois voisins.

Nous n'avons retrouvé aucun élément de construction (bois ou moellons) : ni au niveau de la levée de terre et de ses remblais successifs, ni dans les comblements des différentes sections du fossé. Il est par conséquent impossible de déterminer, à ce stade, le type et le rôle (prestigieux ou défensif) de la fortification mise en place : murus gallicus ou rempart massif ?

Les remblais postérieurs à cet arasement, même s'ils sont hétérogènes, contiennent souvent des fragments de minerai ferrugineux.

Les plus homogènes sont mêlés à du sable rubéfié et sont les premiers à surmonter le paléosol. Ces accumulations de remblais sur la butte et sur les niveaux supérieurs du fossé, la présence, dans celui-ci de grandes scories coulées ainsi que la découverte, à plusieurs reprises, de fragments de grès ferrugineux laissent envisager la présence d'une activité liée à la métallurgie.

Cette activité est probablement la cause du bouleversement de la physionomie du site, en particulier celle de son talus : la récupération de matériaux pour le fonctionnement des structures nécessaires (même si nous n'en avons décelé aucune) étant sans doute à l'origine du démantèlement de l'ouvrage qui dominait le fossé.

Cet artisanat est, au stade du diagnostic, d'époque indéterminée mais la présence de vestiges antiques et médiévaux dans le secteur (en particulier des VIIIe-IXe siècles) y compris au sein du fossé d'enceinte incite à envisager en premier lieu ces périodes.

Ces indices sont à mettre en relation avec ceux mis au jour aux forges d'Abbesse et au lieu-dit « Estoty » (Réchin, Leblanc et al., 2000). Poustagnac offre encore pour le moment l'occasion d'examiner l'évolution d'un site fortifié de la Protohistoire au Haut Moyen Âge.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Cavalin Florence